

# La lettre de la RMF UE



La période estivale n'aura pas été de tout repos et notamment en Ukraine et au Proche Orient où la situation a mobilisé l'Union Européenne en plein mois d'août. En Afrique le virus EBOLA constitue une menace croissante qui impose une stratégie globale. Par ailleurs, le mandat d'EUFOR RCA est actuellement au cœur des débats et notre ministre de la Défense a demandé à ses homologues européens lors de leur réunion informelle qui s'est tenue à Milan début septembre de réfléchir à une prolongation du mandat de quelques mois. A ce titre, nous sommes très reconnaissants au général de division PONTIES, commandant de l'opération EUFOR RCA, de nous avoir accordé une interview.

Mais la rentrée c'est aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants civils et militaires et notamment au vice-amiral d'escadre Charles-Edouard de CORIOLIS à qui j'ai passé le relais le 24 septembre 2014. Même si la défense ne fait pas partie des cinq priorités des dirigeants du Conseil européen, de la Commission européenne ou du Parlement européen récemment renouvelés, la situation internationale, aux frontières de l'Europe milite pour que les Etats-membres recherchent rapidement un minimum d'autonomie stratégique...

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

**Général de corps d'armée Gilles ROUBY**  
*Représentant militaire permanent de la France  
auprès de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne*

## SOMMAIRE

Présentation de l'Erasmus militaire .....	2
Opération : EUFOR RCA.....	3
Entretien avec le général de division Philippe Ponties, commandant de l'opération EUFOR RCA.....	4,5 et 6

## Présentation

### Général de division Philippe Ponties, Commandant de l'opération EUFOR RCA



Né le 29 août 1958, le Général Ponties s'engage le 1er septembre 1979 en intégrant l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, promotion « Général Lasalle » et choisit de servir dans l'arme des transmissions. Il sert comme lieutenant et commandant d'unité au sein du 14e régiment parachutiste de commandement et de soutien (Toulouse Balma) puis est affecté à l'Etat-major de la 5e brigade blindée (Landau, Allemagne) en qualité de rédacteur au bureau « opérations ».

Affecté à l'État-major des armées en qualité de rédacteur au sein de la division « télécommunications, électronique, informatique », il est promu au grade de lieutenant- colonel à l'été 1995. Il participe à la mission d'observation des Nations-Unies en Géorgie (MONUG) en qualité de commandant de secteur de septembre 1995 à mars 1996. Muté aux Ecoles de COËTQUIDAN, il occupe les fonctions de commandant de bataillon à l'Ecole spéciale militaire de Saint- Cyr (promotion « *de la France combattante* » 1997-2000). Il commande le 48e régiment des transmissions à Agen. Il réussit le concours de l'école de Guerre en 1992. Au cours de sa carrière militaire, il est déployé au Tchad, au Kosovo respectivement dans les opérations Manta et Trident. Il participe également à la mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG). Il travaille aussi à la DICOd - Délégation à l'information et à la communication de la Défense – comme directeur adjoint de la communication et porte-parole adjoint du ministère de la Défense (2011). Nommé Général de Brigade en 2008, puis de division en 2011, il commande l'Etat-major de force n°3 de Marseille depuis l'été 2013. Depuis le 26 janvier 2014 il est le commandant de l'opération EUFOR-RCA.



## « ERASMUS MILITAIRE » : UNE INITIATIVE EUROPÉENNE POUR LES ÉCHANGES DE JEUNES OFFICIERS INSPIRÉE D'ERASMUS



La nécessité de parvenir à constituer une culture de sécurité européenne commune a été initiée par la Présidence française de l'Union européenne, qui s'est particulièrement attachée à développer la formation d'une conscience européenne de sécurité fondée sur des valeurs communes. Adoptée officiellement en novembre 2008 par le Conseil de l'Union européenne, l'Initiative européenne pour les échanges de jeunes officiers, inspirée d'Erasmus, permet ainsi aux jeunes officiers européens, dès leurs premières années d'études, d'acquérir une compréhension supranationale des questions de sécurité et de défense et de développer une attitude commune. De même que le programme « Erasmus-Socrates », qui facilite les échanges et les reconnaissances réciproques entre les universités, l'« Erasmus militaire » offre en effet la possibilité aux officiers européens de suivre une partie de leur formation dans un autre État membre et favorise ainsi des approches

partagées pour la formation de ces jeunes officiers européens, notamment dans le domaine de la Politique européenne de Sécurité et de Défense (PSDC).

Cependant si la France, à partir du constat de l'existence de besoins spécifiques en matière de formation militaire initiale, a initié et promu le projet « Erasmus militaire », elle s'en est peu à peu désengagée, notamment en raison de l'absence d'un pilotage centralisé du programme. Il n'existe en effet aucune coordination des formations des officiers au niveau interarmées, et les volontés des Armées ne sont pas identiques. De même, la participation des États membres est relativement inégale, allant des nations très volontaires comme l'Autriche ou l'Italie aux nations les moins allantes, notamment la Grande-Bretagne, en passant par les États membres qui participent sporadiquement, tels la France, l'Espagne, ou les Pays-Bas. La France a donc pu décevoir par le manque de visibilité de sa contribution, qui a parfois pu être compris par les autres États membres comme un manque d'intérêt pour le programme. Or en tant qu'initiatives d'origine française, nos contributions dans le domaine d'« Erasmus militaire » sont très attendues.

Tout l'enjeu aujourd'hui consiste alors à conserver l'image d'un pays qui reste engagé, mobilisé pour un projet dont il est à l'origine. La France, lors du Comité militaire de l'Union européenne du dernier quadrimestre 2014 visant à passer en revue les contributions offertes par les États membres, devra donc prouver sa volonté de s'impliquer dans ce domaine.



## EUFOR RCA – République Centrafricaine



Source : Rpdéfense

L'opération EUFOR RCA est une opération militaire de l'UE établie par le Conseil du 10 février 2014. Elle a été lancée le 1<sup>er</sup> avril pour un mandat de 6 mois à partir de sa pleine capacité opérationnelle, déclarée mi-juin. Le commandant de cette mission est le général de division Philippe Pontiers qui commande depuis « l'Operational Head Quarters (OHQ) » soit le Quartier Général Opérationnel situé à Larissa, en Grèce. Le général Pontiers est épaulé par le général Lion qui commande la force sur le théâtre.

L'objectif de cette mission dite de « transition » (*bridging* en anglais), est de créer un environnement sécurisé en République centrafricaine. Cela se traduit par un appui temporaire dans la zone de Bangui, pour ensuite passer le relais à la MINUSCA, force des Nations Unies, puis aux partenaires africains. EUFOR contribue de plus à protéger les populations civiles en créant les conditions propices à l'acheminement des aides humanitaires.

Le 14 juin dernier, EUFOR a atteint sa pleine capacité opérationnelle et a ainsi pu prendre le relais de la force Sangaris présente depuis le 5 décembre 2013 sur l'aéroport et les troisième et cinquième arrondissements de Bangui, en appui de la MISCA, force de l'Union Africaine dans cette région. Ce transfert de responsabilité a été possible grâce à l'arrivée du contingent d'un Etat-tiers, la Géorgie. En effet, forte de 700 hommes, la force EUFOR RCA est composée de plusieurs Etats-membres de l'UE\* mais également de la Géorgie.

Jusqu'à présent le mandat de EUFOR devait prendre fin le 15 décembre 2014. Les résultats de la mission sont incontestables et la mission a prouvé son efficacité mais la situation demeure fragile. En effet, afin d'assurer une parfaite transition avec la MINUSCA, arrivée sur place le 15 septembre, il a été évoqué la possibilité de prolonger le mandat de quelques mois. A ce titre, le Ministre de la défense française Jean-Yves Le Drian, s'est adressé à ses homologues européens lors de leur réunion informelle qui s'est tenue début septembre à Milan. La décision appartient désormais aux Etats-membres.

### Comprendre le conflit en Centrafrique

Le conflit en République Centrafricaine a débuté lors du coup d'Etat de la milice SELEKA du 24 mars 2013 qui a chassé du pouvoir le Président Bozizé. En réaction à cela, la milice Anti-Balaka, décidée à ramener au pouvoir le président déchu, a pris les armes contre la SELEKA. Cette confrontation a plongé Bangui dans un climat d'insécurité et de violences qui a abouti à la chute du gouvernement et au chaos dans l'ensemble du pays. Bangui a alors été le théâtre de querelles ethniques et religieuses, de tortures et d'un désastre humanitaire.

L'Union Européenne entretient avec la RCA une relation de longue durée et représente son principal partenaire en ce qui concerne la fourniture de l'aide humanitaire et l'aide au développement.

La stabilisation du pays s'est donc révélée être une priorité pour l'Union Européenne.

\*Pays contributeurs : Luxembourg, Lituanie, Finlande, Roumanie, Lettonie, Estonie, Pologne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Espagne, France et Allemagne.



Source : France24



## **Entretien avec le général de division Philippe Pontières, commandant de l'opération EUFOR RCA.**

### **A mi-mandat, quel regard portez-vous sur l'action de l'UE en RCA ?**

L'EUFOR RCA est une mission de transition qui consiste en appui de la MISCA, de l'UA puis depuis le 15 septembre, de la MINUSCA de l'ONU, à établir un environnement sécurisé dans Bangui (notamment dans les 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissement) mais aussi à assurer la sécurité et la protection de l'aéroport de Bangui M'POKO. Les objectifs de cette mission sont multiples : relancer les activités économiques et sociales, permettre un retour des personnes déplacées ou des réfugiés, accroître la liberté de mouvement des populations, créer les conditions d'un retour durable des humanitaires. J'observe qu'à mi-mandat tous ces voyants sont au vert puisque le camp de déplacés d'M'poko situé à côté de l'aéroport et faisant donc partie de la zone d'opération d'EUFOR, comportait 100 000 déplacés en février et qu'il n'en comporte plus que 20 000 aujourd'hui. Les activités économiques à l'intersection des deux arrondissements ont repris, notamment au point kilométrique 5 qui abrite l'un des marchés les plus importants de Bangui. Ce marché pouvant, poumon économique de la ville, a redémarré ses activités et concentre un volume important de personnes ; les taxis qui ne pouvaient plus aller jusqu'à ce point kilométrique 5 il y a quelques mois encore peuvent désormais revenir, ce qui facilite la circulation de la population. De plus, le niveau de sécurité a été jugé suffisant pour ré-ouvrir un comptoir bancaire et une station-service permettant à ses habitants, qui n'avaient plus de services de proximité, de pouvoir en bénéficier à nouveau. En même temps, les humanitaires sont revenus durablement dans ces secteurs pour relancer leurs activités, c'est-à-dire poursuivre des programmes déjà lancés, voire en mettre en place de nouveaux. Tous ces indicateurs montrent bien que les objectifs poursuivis par la force ont été atteints. Pour autant, c'est une situation extrêmement fragile qui mérite d'être consolidée pour évidemment renforcer le niveau de sécurité que nous avons atteint, ancrer les humanitaires dans ces deux arrondissements pour qu'ils puissent poursuivre leurs activités de la meilleure façon possible et bien évidemment préparer aussi dans les meilleures conditions le transfert d'autorité à la MINUSCA, la force des Nations Unies, qui vient de prendre la relève de la MISCA, la force de l'Union africaine sur la RCA.

### **EUFOR-RCA est une mission exécutive placée sous chapitre 7 de la charte des Nations Unies. Le déploiement de la force de maintien de la paix des Nations unies (MINUSCA) a débuté le 15 septembre. Comment cela s'est-il passé ?**

Les forces se sont déployées conformément aux prévisions sachant que la majeure partie du contingent des Nations Unies faisait partie de la force de l'Union Africaine. En complément de cela, l'ONU a accueilli sur place environ 1700 nouveaux soldats en complément des 5 000 déjà présents. Je dirai donc que les opérations de déploiement sont conformes à la planification même si on peut imaginer, comme c'est souvent le cas, qu'il y aura du retard par rapport aux prévisions. Nos unités de combat et de gendarmerie viennent de débiter des patrouilles conjointes avec les forces de la MINUSCA.

### **L'OHQ (Quartier général opérationnel) situé à Larissa en Grèce a fait l'objet de nombreuses inquiétudes et relance le débat sur la nécessité d'avoir un QG permanent à Bruxelles. Quel est votre ressenti en ce qui concerne la localisation de l'OHQ ?**

Comme tout Etat-major de circonstances, au moment où l'opération a été déclenchée, seul ce qu'on appelle « le noyau dur » soit un ensemble d'officiers et de sous-officiers qui sont fournis par la Nation cadre (en l'occurrence la Grèce), était présent entre les murs de l'OHQ. Ces officiers et sous-officiers composent la structure de l'Etat-major et sont là pour accueillir d'autres officiers d'Etat-major fournis par les Etats-membres jusqu'à la pleine capacité opérationnelle de l'Etat-major.

Ce qu'il faut bien comprendre c'est qu'on ne passe pas facilement d'un Etat-major en temps de paix à un Etat-major actif puisque cela découle d'un processus lent et compliqué, d'autant que les Etats-membres ont mis beaucoup de temps à honorer leurs engagements en matière de renforcement de la structure. Il a donc fallu beaucoup de temps pour monter en puissance, créer les équipes et mettre en place les processus, les organisations etc... Aujourd'hui l'OHQ de Larissa assure parfaitement l'interface politico-militaire de cette opération ; sa coordination avec le FHQ de Bangui et l'EUMS de Bruxelles est excellente.

Néanmoins, cela n'exclut pas de poser la question d'un OHQ permanent, qui ressemblerait sans doute à celui de Larissa ; c'est-à-dire qu'il ne serait pas en pleine capacité permanente et qu'il faudrait donc, lors du déclenchement d'une opération, en renforcer les effectifs avec le même niveau de dépendance vis-à-vis des Etats membres.

De plus, un OHQ permanent pose deux questions: que faire face à un nombre élevé d'opérations simultanées, ou bien face à un rythme insuffisamment soutenu d'opérations à commander. Je m'explique : huit années se sont écoulées entre le déclenchement d'EUFOR RCA et la dernière opération. Faut-il un OHQ permanent pour un rythme si peu élevé ? Par ailleurs, si plusieurs opérations se déroulent en même temps, comme c'est le cas actuellement entre la Bosnie-Herzégovine, l'opération en mer rouge et EUFOR RCA, l'OHQ permanent serait-il en mesure d'assumer les trois missions en même temps ?

Enfin je suis réservé sur la co-localisation d'un OHQ d'opération avec les structures politiques et politico-militaires bruxelloises.

Je pense qu'il faut géographiquement avoir un peu de distance pour ne pas être pris soi-même dans le maelstrom des travaux purement bruxellois qui occupent le COPS (comité politique et de sécurité), le comité militaire et l'Etat-major de l'UE. La localisation est aussi une question qu'il faut se poser.

Pour résumer, la question d'un OHQ permanent doit être travaillée avec beaucoup de profondeur et de détails pour s'assurer qu'une telle structure répondra aux besoins et qu'il ne créera pas de difficultés supplémentaires.

**La prolongation du mandat d'EUFOR RCA est actuellement au cœur des débats et a été évoquée au cours de la réunion informelle des ministres de la défense à Milan au début du mois. Compte tenu des enseignements tirés, pensez-vous qu'il est nécessaire de prolonger le mandat d'EUFOR RCA d'une part, et d'envisager une mission non exécutive du type EUTM Mali ou EUTM Somalie pour l'après EUFOR d'autre part?**

Je crois déjà que l'un n'est pas exclusif de l'autre. On peut très bien imaginer les deux mais pas en même temps, bien évidemment.

Concernant l'extension du mandat il y a un constat qui s'impose à nous : les bons résultats d'EUFOR ont été reconnus par les autorités politiques centrafricaines, par les humanitaires et par la population. Tous, chacun à sa manière, ont demandé à ce qu'EUFOR puisse rester un peu plus longtemps. Encore une fois cela résulte des résultats positifs qui demeurent tout de même fragiles. Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'EUFOR est une opération dite « de transition » ; nous devons donc tout mettre en œuvre pour que le transfert d'autorité entre EUFOR et les Nations Unies puisse être le plus fluide possible, en évitant de créer un trou sécuritaire dans Bangui. L'avantage de la prolongation d'un mandat est de consolider le niveau de sécurité déjà atteint, de faciliter le travail des humanitaires qui ancrent leurs actions dans ces secteurs et d'assurer la transition avec les Nations-Unies en intégrant leurs contraintes de déploiement. C'est donc à cette aune qu'il faut évaluer ce que pourrait être une extension de mandat qui n'est encore qu'une option. Cette option a été mise à l'ordre du jour lors de la réunion informelle des ministres de la défense de Milan la semaine dernière mais il appartient aux Etats-membres d'établir leur décision. Le comité politique de sécurité de l'UE s'est prononcé favorablement sur le principe d'une prolongation de trois mois qui doit être encore validée par le conseil.

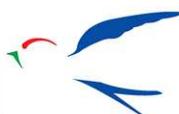
Concernant l'après EUFOR, là aussi des options ont été mises sur la table à Milan lors de la réunion informelle des ministres de la défense.

Ainsi, l'Union européenne pourrait mettre en place des missions de conseil, de formation et/ou d'entraînement. Il s'agit bien pour l'UE, après une opération militaire significative, de prolonger par d'autres moyens la dynamique de réconciliation nationale et de reconstruction de l'Etat Centrafricain. L'UE se pose donc aussi la question du « service après-vente » de son opération militaire.

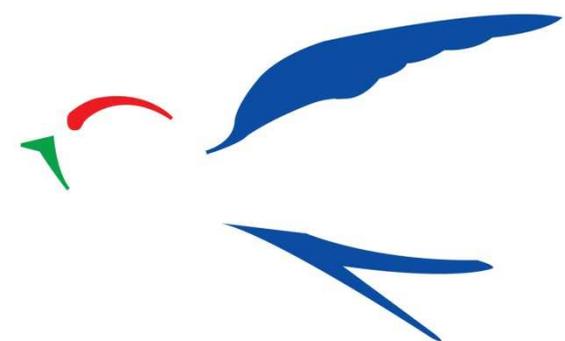
**Depuis le premier sommet Afrique-UE qui s'est tenu en 2000, l'Europe a l'ambition d'aider l'Afrique à identifier et désamorcer les crises qui peuvent surgir sur le continent, et si cela s'avère possible, de l'aider à les résoudre. Quels sont, selon vous, les axes d'effort ou d'amélioration pour l'action de l'UE dans la région ?**

Les axes d'efforts sont assez bien identifiés puisqu'il y a déjà, par le biais de l'instrument de stabilité, un certain nombre de programmes de coopérations et d'aides au développement mis en œuvre par l'Union Européenne en Afrique. Si je m'arrête plus précisément à la RCA il existe tout un programme de restauration de la chaîne pénale, de développement de capacités policières, d'investigations, de police de proximité, de maintien de l'ordre financés par l'Union Européenne sous forme de plan d'équipement ou de plan de formation. Il existe par ailleurs un programme de travaux de réhabilitation d'infrastructures urbaines qui font appel à la main d'œuvre locale : ce sont des travaux dits « à haute intensité de main d'œuvre » qui permettent à des jeunes centrafricains de travailler dans un cadre intercommunautaire, mais aussi d'être rémunérés. Parallèlement, l'Union Européenne s'engage dans un certain nombre d'opérations et de missions. En regardant les plus récentes comme EUTM Mali, mission d'entraînement des forces maliennes, et l'opération EUFOR RCA, on comprend bien que l'Union Européenne est présente à travers des opérations exécutives ou des missions non-exécutives.

L'union Européenne joue donc son rôle en Afrique ; avec l'EUFOR elle a été au rendez-vous de la communauté internationale pour contribuer à la résolution de la crise centrafricaine.



2014  
Présidence Italienne du Conseil  
de l'Union Européenne



A la suite de la Grèce, l'Italie assume depuis le 1er juillet 2014 la présidence du Conseil de l'Union Européenne. Concernant la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), les positions françaises et italiennes convergent notamment sur la nécessité d'une relance de la défense européenne. L'Italie souhaite améliorer l'efficacité et la flexibilité de la PSDC.

En ce qui concerne les missions, l'Italie soutiendra la mise en œuvre de l'analyse stratégique d'EULEX Kosovo, les discussions sur le mandat d'EUFOR Althea et sur le futur d'EUPOL Afghanistan après 2014. Elle soutiendra également EUBAM Libye et le lancement d'une mission de la PSDC pour aider l'Ukraine à mettre en œuvre la réforme du secteur de la sécurité civile, notamment le maintien de l'ordre et l'état de droit. Enfin, l'Italie encouragera le renforcement des activités liées à la Somalie et soutiendra les efforts déployés par les États membres pour élaborer et appliquer la Stratégie de sécurité maritime de l'UE (SSMUE) au moyen d'un plan d'action spécifique, dont le but est de renforcer la dimension maritime de l'UE, dans le cadre de la PSDC.

Pour s'abonner à la diffusion  
numérique :

[repmilue.bruxelles-  
dfra@diplomatie.gouv.fr](http://repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr)

Rédacteur en chef:  
Anaïs Doucet

Pour retrouver les numéros  
précédents de la Lettre  
d'information RMF :

